

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2021

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Travaux de rénovation de la rue Georges Bizet - convention de maîtrise d'ouvrage unique entre les villes de Sceaux et Bourg-la-Reine**

Rapporteur : Patrice Pattée

La rue Georges Bizet est une voie communale en limite des villes de Sceaux et Bourg-la-Reine. Elle appartient pour partie au domaine public de la ville de Sceaux et pour partie au domaine public de la ville de Bourg-la-Reine.

Le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) a réalisé en 2020 des travaux d'enfouissement des réseaux sur la rue Georges Bizet, le réseau principal étant situé côté Bourg-la-Reine. Des reprises de branchements chez les particuliers ont été réalisées côté Sceaux et Bourg-la-Reine.

A l'issue de ces travaux, les villes de Bourg-la-Reine et Sceaux se sont rapprochées pour rénover le revêtement de la chaussée de façon coordonnée sur les deux communes, pour optimiser au mieux le coût des travaux et en faciliter l'organisation.

Le projet prévoit la reprise d'une partie de la structure de chaussée et la rénovation des revêtements de chaussée en enrobés rouges.

C'est pourquoi il est proposé que les travaux de voirie soient réalisés par la ville de Sceaux, et que la ville de Bourg-la-Reine rembourse à la Ville les montants des travaux correspondant aux emprises du chantier situé sur le territoire de Bourg-la-Reine.

Le montant des travaux de voirie est estimé à 57 507,70 € HT (69 009,20 € TTC), dont 29 583,60 € HT (35 500,30 € TTC) correspondent à l'emprise sur le territoire de Sceaux et 27 924,10 € HT (33 508,90 € TTC) correspondent à l'emprise sur le territoire de Bourg-la-Reine.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre les villes de Sceaux et Bourg-la-Reine pour la réalisation des travaux de rénovation de la chaussée de la rue Georges Bizet et le remboursement des surfaces correspondant aux emprises du chantier sur le territoire de Bourg-la-Reine.